

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mercredi 25 juin 2025

DEL_20250625_26

Nombre de Conseillers
En exercice **29**
De présents **21**
De votants **26**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Acquisition d'une
parcelle au Diocèse
ZAC place de la
Mairie**

Etaient présents :

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Jean-Louis LELIEVRE
Laurence FREMINET - Gilles BRIAND - Emilie CORDIER – Hervé MORICE
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX - Eric MEIGNEN - Denis ROULAND
Jean-Pierre LE CROM - Laurence DUPONT - Magali MACE
Stéphanie BURNEL - Cécile OLIVIER - Yannick BEAUVAIS
Jessica NICOLAS - Thierno DIALLO - Françoise HAFFRAY
Didier NOUZILLEAU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
26 juin 2025

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Brieg PICAULT a donné son pouvoir à Hervé MORICE
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Marjorie GARCIA a donné son pouvoir à Stéphanie BURNEL
- David PELON a donné son pouvoir à Didier NOUZILLEAU
- Cécile NICOLAS a donné son pouvoir à Françoise HAFFRAY

Et que la convocation avait été faite le
18 juin 2025

Absents : Michel CONANEC – Aurélie LE GUNEHEC - Alain DESMARS

M. Eric MEIGNEN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

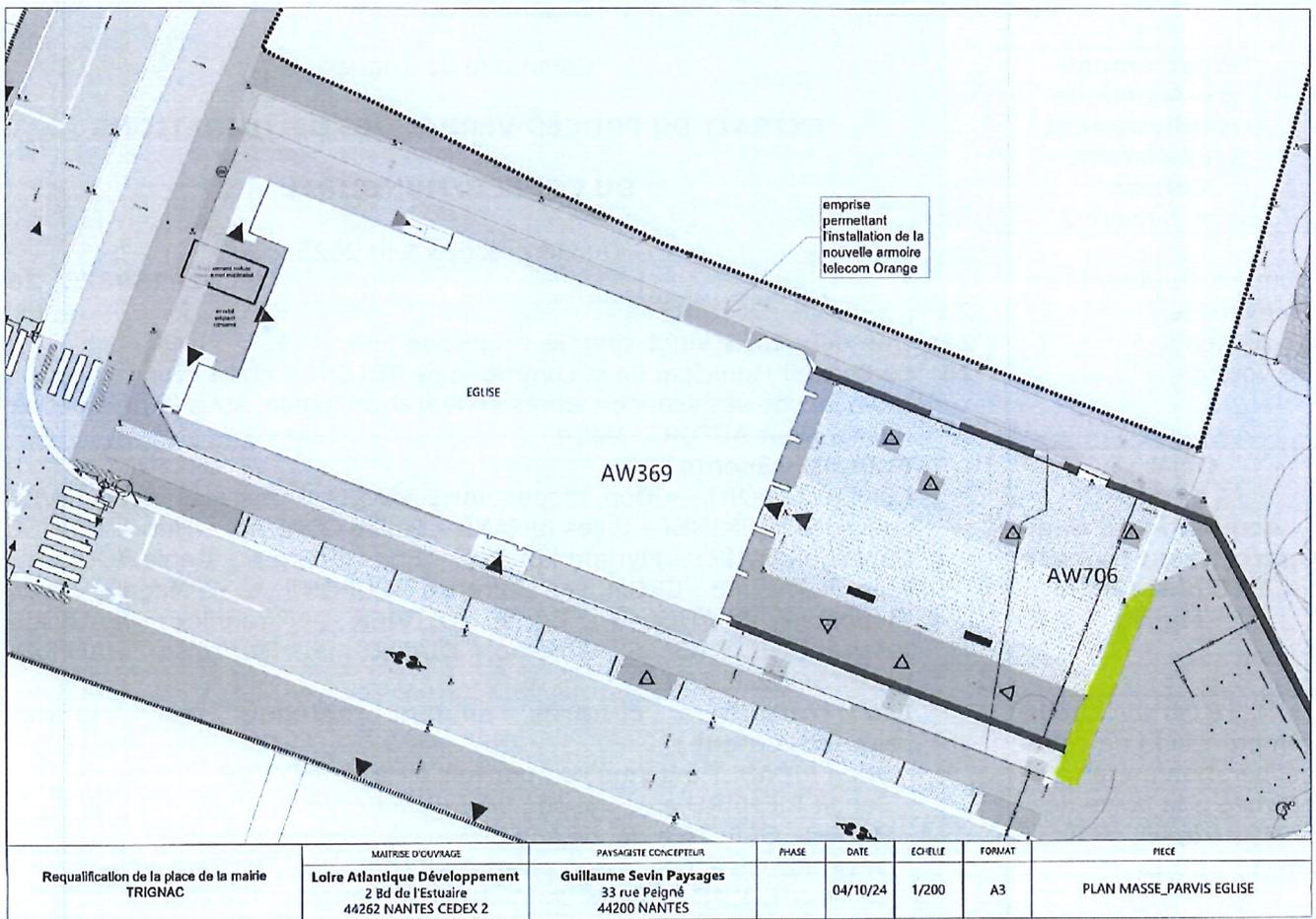
Par délibération du 9 avril 2025, le Conseil Municipal décidait d'acquérir une parcelle au Diocèse pour y installer une armoire de téléphonie Orange à proximité immédiate de l'église.

Dans le cadre de la réhabilitation du centre-ville, la Ville et Loire Atlantique Développement (LAD) ont poursuivi des discussions avec le Diocèse.

Le conseil municipal est informé de la possibilité d'un achat d'une partie de la parcelle cadastrée AW 706 afin d'intégrer une partie du parvis de l'église présentant un intérêt certain pour la Ville, selon le plan ci-dessous (en vert hachuré).

Le prix demandé a été arrêté à un euro (1 €).

Section cadastrale	Numéro cadastral	Surface globale	Zonage PLUi	Propriétaire	Acquéreur	Coût D'acquisition
AW	706p	Environ 30 m ²	UAb1	DIOCESE DE NANTES	COMMUNE DE TRIGNAC	Acquisition pour 1 € + frais d'acte à charge de la ville

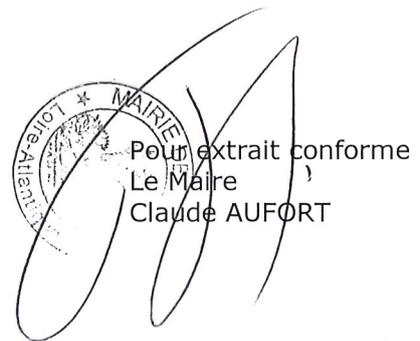


VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
 VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,
 VU l'avis de la commission Travaux / Urbanisme en date du 17 juin 2025,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
 APRES EN AVOIR DELIBERE
 DECIDE**

- **Article 1** : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette délibération.
- **Article 2** : Dit que la présente dépense est prévue au budget 2025 de la commune.

Voix pour	26
Voix contre	0
Abstentions	0


 Pour extrait conforme
 Le Maire
 Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 27/06/2025 réfet le :
 Reçu en préfecture le 27/06/2025 réfet le :
 Retour en Mairie le :
 Publié le :
 Publié ou affiché le :
 ID : 044-214402109-20250625-DEL_20250625_26-DE